

AgroDynamic Eure & Loir

Pour une valorisation innovante des agroressources

Journal

N°2
Octobre
2007

Agrodynamic vous invite à la fête de la Science !

La fête de la science aura lieu dans toute la France du 8 au 14 octobre. L'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de découvrir le travail des scientifiques, les développements technologiques et les actions de culture scientifique.

A cette occasion, le Conseil général d'Eure-et-Loir et l'ensemble des partenaires d'Agrodynamic organisent une table ronde sur le thème : « La valorisation innovante des agroressources en Eure-et-Loir », le **mardi 9 octobre de 17h à 19h**, à l'auditorium du lycée agricole Efragir de Mignéres.

Ce sera l'occasion d'évoquer les nouveaux débouchés des ressources agricoles, mais aussi de présenter quelques projets innovants réalisés en Eure-et-Loir. Des experts aborderont les thèmes de l'agroénergie, des biomolécules, et des agromatériaux. Les représentants du pôle de compétitivité « Industries et agroressources (IAR) » interviendront sur l'ouverture à l'Europe et ses conséquences.

Vous appartenez au monde industriel, agricole et de la recherche ? La valorisation innovante des agroressources fait partie de vos projets ? Nous comptons sur votre présence !

Une exposition itinérante sur le thème « Les agroressources dans votre vie quotidienne » se tiendra :

Le 8 et 9 octobre au lycée agricole Efragir de Mignéres.

Du 10 au 12 octobre au lycée agricole Chartres-La Saussaye

Le 13 et le 14 octobre sur la place des Epars de Chartres



Révéléateur d'évolutions

A VENIR

Comment, pour faire face à des contraintes économiques sans cesse renouvelées, le monde agricole se réinvente-il ? Loin d'une réponse théorique et formatée, des solutions pragmatiques se trouvent au sein même des exploitations d'Eure-et-Loir qui ne manquent pas de ressources pour répondre aux défis de demain.

Il existe aujourd'hui de nombreux facteurs qui incitent le monde agricole à repenser son activité. Parce que l'économie n'est pas une mécanique figée, l'équilibre d'hier ne sera pas celui de demain.

Prenons l'exemple de la hausse du prix du pétrole. Ce phénomène a des conséquences directes. Ainsi, des exploitants agricoles se tournent vers les filières courtes qui représentent d'autres solutions énergétiques.

L'augmentation du baril de brut a également des conséquences indirectes. L'industrie plastique étudie la possibilité d'utiliser le blé pour remplacer des composantes pétrochimiques, créant ainsi un nouveau débouché pour les céréales. A ces mouvements vient s'ajouter l'urgence écologique qui est également un facteur d'accélération des mutations.

En effet, le rôle des pouvoirs publics est de participer à cette prise de conscience, comme le fait par exemple le Conseil général avec sa politique sur l'eau ou la commune de Cloyes-sur-le-Loir en installant une chaudière à miscanthus.

Les agriculteurs participent donc de fait à un mouvement général et pour faire face à ces enjeux futurs, leur meilleur

atout reste paradoxalement leurs savoir-faire passés. Plateforme des initiatives, Agrodynamic accompagne et fédère les acteurs locaux et les secteurs d'activités, agricoles et industriels, dans un même objectif : la performance d'un territoire.



Agrodynamic tisse sa toile

Pour des informations complémentaires, pour une communication interactive, pour une présentation générale, retrouvez-nous sur le site Internet :

www.agrodynamic.com

Vous aussi, vous êtes porteur d'initiatives, d'actions ou d'innovations ? N'hésitez pas à nous contacter. Votre expérience nous intéresse !

contact@agrodynamic.com



Qu'est-ce que la Biomasse ?

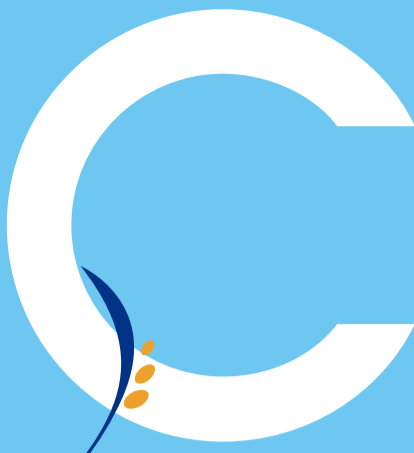
Le terme « biomasse » désigne au sens large l'ensemble de la matière vivante. Depuis le choc pétrolier de 1973, ce concept s'applique aux produits organiques végétaux et animaux utilisés à des fins énergétiques ou agronomiques. Aujourd'hui, c'est plutôt la biomasse d'origine végétale qui est visée dans les projets de valorisation.

Miscanthus Sinensis Giganteus :

Le miscanthus, aussi appelé herbe à éléphant, passe du stade expérimental au stade commercial. Les expérimentations menées depuis les années 80 en Europe ont montré qu'il existe de nombreux débouchés pour cette plante qui émet moins de CO2 qu'elle n'en a emmagasiné, car une partie de celui-ci est stockée dans ses rhizomes. Avec un mode de culture un peu particulier, cette plante s'utilise aussi bien dans le secteur de la bioénergie, que dans celui des biomatériaux. Originaire de Chine où il pousse naturellement, le miscanthus y est utilisé pour remplacer le bois dans les fabrications de papier de qualité. Cette plante est très bien implantée au Royaume Uni (plus de 25 000 ha), elle commence seulement à être introduite en France à des fins commerciales.



Miscanthus en juin



Cloyes-sur-le-Loir mise sur le miscanthus

CIRCUITS COURTS

L'un des sept projets labellisés Pôle d'Excellence Rurale par l'Etat concerne la mise en place de circuits courts de fourniture d'agro énergie. Ainsi, à Cloyes-sur-le-Loir, une chaudière à miscanthus a été installée, envoyant par là même un signe fort en direction des agriculteurs qui envisagent de cultiver cette plante en Eure-et-Loir.

CIRCUITS COURTS

Cela fait plusieurs années que Jean-Marie Olivier, chauffagiste local, s'est penché sur la question des chaudières fonctionnant avec des combustibles issus de l'agriculture. « C'est en parlant régulièrement avec le député-maire, Philippe Vigier, et les élus locaux que l'idée s'est installée. De mon côté, je me suis penché sur les contraintes techniques d'un tel projet qui s'est finalement concrétisé cet été. » explique-t-il. La mairie de Cloyes-sur-le-Loir a donc voté l'installation d'une chaudière à miscanthus dans le presbytère. La nouvelle chaufferie a donc remplacé l'ancienne cuve à fuel depuis le mois de juin. Un silo a également été construit pour y stocker le miscanthus conditionné sous forme de granulés. Le principe de fonctionnement est très simple d'utilisation et d'entretien affirme l'installateur : « Les granulés sont aspirés depuis le silo et tombent ensuite dans le réservoir situé à côté de la chaudière. Tout cela se fait de manière électronique et le déclenchement est également automatique. Il n'y a qu'un simple nettoyage du corps de chauffe à prévoir une fois par an, comme pour n'importe quelle chaudière à bois ou à combustible solide ».

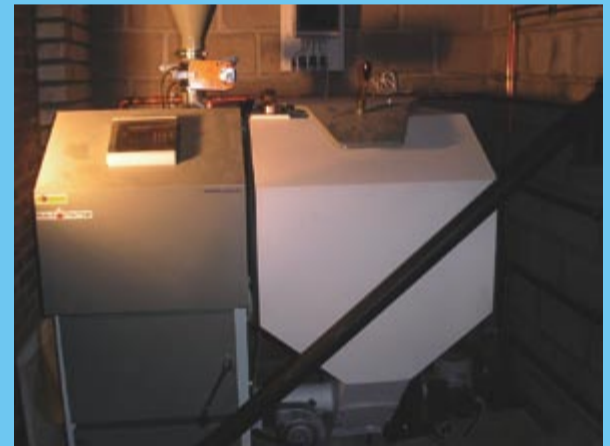
Outre la facilité d'utilisation, le développement de ce mode de chauffage est également intéressant pour l'agriculture locale. D'ailleurs, une douzaine d'exploitants euréliens ne s'y sont pas trompés et ont déjà commencé la culture du miscanthus sur 150 hectares avec la société BICAL BIOMASSE FRANCE. Comme par exemple Antoine Minard à Theuvy Achères sur la commune de Tremblay-les-Villages. « Pour l'instant, les plantations de miscanthus d'Eure-et-Loir ne sont pas encore arrivées à maturité puisqu'elles n'ont été plantées que l'année dernière et la récolte ne peut se faire qu'à partir de la deuxième année. Mais je vais pouvoir récolter dès le mois de mars prochain. »

L'investissement de départ devient ensuite facilement rentable puisque la canne peut être récoltée sur une période d'une vingtaine d'années. Autre avantage, cette culture, une fois implantée, ne nécessite pas ou peu de traitements ou d'engrais chimiques. « J'ai entendu parler pour la première fois de cette plante grâce à la chambre régionale d'agriculture. »

« Cela fait donc maintenant plusieurs années que je me penche sur le sujet de la biomasse en général et du miscanthus en particulier. » Lors de la récolte, les ensileuses classiques peuvent être utilisées et il n'y a donc pas d'investissement supplémentaire de la part de l'exploitant. C'est même un moyen de mieux rentabiliser cette machine puisque la récolte du miscanthus se fait au mois de mars, alors que les ensileuses n'étaient jusqu'alors utilisées qu'aux mois d'août et de septembre.

Pour écouler leurs stocks, Antoine Minard passera par la société BICAL BIOMASSE FRANCE, notamment négociant en combustible, qui se trouve à Champhol, près de Chartres. Cette dernière a sous-traité le conditionnement sous forme de granulés à la SODEM, une société également installée en Eure-et-Loir. A terme, Bical affirme que leurs besoins seront de plus en plus importants et veut favoriser une collaboration avec des producteurs locaux.

On sait déjà qu'un nouveau client potentiel se présentera bientôt puisque la maison de la Beauce, dans le cadre de l'agrandissement des ses locaux, a le projet d'installer, elle aussi, une chaudière à miscanthus.



La chaudière installée dans le presbytère remplace l'ancienne cuve à fuel..

La bicarburation :

Le colza peut être utilisé comme carburant pour les engins agricoles si le moteur diesel est adapté. En effet, il convient que l'huile soit bien préparée pour ne pas obstruer le filtre et endommager la pompe à injection. Outre le filtrage, une température trop basse peut également rendre l'huile trop épaisse et poser problème. La solution est l'utilisation de la bicarburation. Le principe consiste à démarrer le moteur au gasoil, de façon à injecter l'huile dans le circuit, à partir du moment où le moteur est chaud. Avant d'éteindre le moteur, on repasse au gasoil pour purger le circuit.

Tous les types de moteurs Diesel peuvent carburer à l'huile végétale sur ce principe. Afin d'éviter tout problème, il conviendra de vérifier avec son concessionnaire la compatibilité du matériel à ce dispositif.

Quelques chiffres :

Blé tendre : 173 500 ha.
(total des céréales produites : 288 170 ha)

Colza alimentaire : 45 750 ha

Colza industriel : 28 250 ha
(c'est-à-dire destiné à la production de diester)



Colza, la filière courte : du producteur... au producteur !

CIRCUITS COURTS

Avec la raréfaction du pétrole, il est urgent de travailler sur l'autonomie énergétique de l'agriculture. Cette anticipation conduit à envisager avec le plus grand intérêt les solutions qu'offrent les filières courtes.

En 2004, une dizaine d'agriculteurs du Perche eurélien ont acheté une presse à huile itinérante. Cette Cuma (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) a fait le pari de produire son propre carburant et combustible. L'un d'eux, Michel Legrand détaille le procédé : « Il s'agit d'utiliser le colza que nous produisons. Nous le pressons de façon à obtenir de l'huile. Nous la laissons ensuite décanter pendant trois semaines puis nous la filtrons. Nous pouvons alors nous en servir comme d'un combustible dans nos chaudières, comme carburant dans nos moteurs de tracteurs et enfin, récemment, l'un d'entre nous s'est tourné vers le débouché de l'huile alimentaire. Quant au résidu solide du colza, le tourteau, nous nous en servons dans l'alimentation porcine et bovine, soit en direct, soit en la revendant à des éleveurs. Outre les économies, ce système

favorise également la traçabilité. »

Avant de s'engager sur ce projet, ce groupe d'agriculteurs a bénéficié du travail conjoint de la Fédération Départementale des Cuma d'Eure-et-Loir et du Parc Régional du Perche. Un voyage en Allemagne a ainsi été organisé en 2005 afin de découvrir les techniques allemandes mises en place pour optimiser la filière courte du colza. Une autre initiative dont s'est occupé Antoine Elleaume, conseiller environnement et énergie pour le Parc du Perche, a été d'organiser un voyage dans le Maine-et-Loire pour y voir une presse collective départementale. « Cet outil est onéreux à l'achat, mais pour faire du volume, la qualité de la presse est importante. Afin d'être en capacité d'assumer un tel investissement, il est nécessaire de se regrouper. » Est-il intéressant de s'orienter vers le développement d'une coopération à l'échelon départemental ? Michel Legrand est assez favorable à cette évolution. « Nous avons tout intérêt à ce que cette filière se développe. S'il existait, par exemple, plus de chaudières à huile, nous pourrions nous orienter vers une augmentation de notre production. Tout le monde aurait à y gagner puisque c'est aussi un mode de chauffage écologique. Et il suffit de changer le brûleur de sa chaudière à fuel pour la transformer en une chaudière à huile de colza ».

Cette utilisation directe du colza pourrait en effet s'étendre et les producteurs locaux fourniraient alors des particuliers ou des collectivités d'Eure-et-Loir. A l'heure où chacun se pose la question de la dépendance énergétique, cette piste n'est donc pas à exclure.

Le bioéthanol : un nouveau débouché pour les productions agricoles

Grâce aux efforts des partenaires économiques du département, la première pompe à essence délivrant du bioéthanol E85 en région Centre a ouvert au Carrefour de Chartres en juin dernier. Cet exemple a été suivi par d'autres distributeurs de carburants en Eure-et-Loir mais également dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher.

La multiplication de ces points de vente ne fait que confirmer le développement de ce biocarburant. Aujourd'hui, de nombreux agriculteurs se sont déjà orientés dans cette voie. Ainsi, la sucrerie de Toury qui a développé son site de façon à produire du bioéthanol, s'approvisionne notamment auprès de 240 betteraviers d'Eure-et-Loir.

Et cette évolution n'est pas prête d'être freinée car toutes les alternatives aux carburants fossiles, et donc par nature non renouvelables, sont fortement soutenues par l'Etat. L'E85, destiné aux moteurs à essence dits « Flexfuel », est ainsi exonéré de charges fiscales pour être vendu à un tarif compétitif (environ 0,8 centimes d'euros le litre). De plus, ce carburant est bien moins polluant que l'essence. L'E85 rejette dans l'atmosphère moitié moins de gaz carbonique et limite ainsi le réchauffement climatique.

L'autre biocarburant développé est celui produit à partir d'huile végétale. Il s'agit du biodiesel, ou diester. Mais la filière « huile » est bien moins développée que la filière « sucre ». Ainsi, au Brésil, le bioéthanol de canne à sucre couvre 22 % des besoins nationaux en carburant. En Suède et aux États-Unis, plus de 10 % de l'essence contient du bioéthanol (principalement de maïs) à hauteur de 10 %. Voilà donc une tendance mondiale qu'Agrodynamic se devait d'accompagner activement.

Le bioéthanol, c'est quoi ?

Le bioéthanol s'obtient par la transformation de végétaux contenant du saccharose (betterave, canne à sucre...) ou de l'amidon (blé, maïs...). Le procédé est celui de la fermentation du sucre extrait de la plante sucrière ou de l'hydrolyse enzymatique de l'amidon contenu dans les céréales. On parle généralement de filière « sucre » pour désigner cette filière de production du bioéthanol.

En fait, cet éthanol d'origine végétale n'est rien d'autre que de l'alcool éthylique, le même que celui que l'on trouve dans toutes les boissons alcoolisées. Il peut être mélangé à l'essence dans des proportions allant de 5 à 85 %. Au-delà de 20 % des adaptations aux moteurs de voitures sont souvent nécessaires. Les véhicules acceptant ce carburant ne sont pas beaucoup plus onéreux à l'achat (200 euros en moyenne) et acceptent indifféremment le Super classique ou l'E85.



Fluctuation des prix

Dans une conjoncture de cours élevés des céréales ou des betteraves, se pose le problème de la rémunération des producteurs de matières premières. En effet, avec des prix très différenciés entre les utilisations, un agriculteur sera tenté de privilégier les débouchés alimentaires au détriment des débouchés énergétiques. Si l'on veut développer et pérenniser la filière carburant, il devient donc urgent de réfléchir à un mécanisme de prix mutualisé qui évite de trop grands écarts entre les débouchés.

La qualité de l'eau : un enjeu essentiel du monde agricole

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Utilisée pour l'abreuvement du bétail, pour le nettoyage des installations et surtout pour l'irrigation des cultures, l'eau est une ressource essentielle du monde agricole. Les politiques conjointes du Conseil général et des chambres consulaires qui sont menées depuis plus de dix ans, ont le souci permanent d'instaurer une agriculture raisonnée.

Pour le Conseil général, la protection de la qualité de l'eau est une priorité. Si le monde agricole a besoin d'une eau de qualité, il faut également avoir conscience que c'est aussi un argument déterminant pour des industriels qui envisagent de s'implanter dans le département et qui ont besoin d'une eau « propre » pour assurer la qualité de leurs produits. La teneur en nitrates et en pesticides doit être inférieure aux limites de qualité réglementaire.

Une politique d'actions concrètes a donc été mise en place. Ainsi, le service de l'eau, cible les surfaces qui doivent en priorité servir de filtre naturel aux nappes phréatiques. Un contact avec les agriculteurs est mis en place pour les sensibiliser et leur demander de mettre en herbe certains terrains stratégiques. Une trentaine d'hectares a ainsi été mise en jachère ou en prairie, mais une autre solution consiste à planter du miscanthus. Cette plante nécessite peu d'engrais pour son développement. Créer de la biomasse à partir de cultures comme le blé ou le colza est donc moins « propre » si l'on compare ces solutions agro énergétiques d'un point de vue global. De même, l'utilisation du bois peut être une bonne solution, mais la sélection des matières premières est contraignante et il faut parfois faire venir le bois d'autres départements. Le Conseil général mise donc sur le développement du miscanthus qui sera produit en Eure-et-Loir.

Une politique volontariste

Pour accompagner le développement de cette « herbe à éléphant », il est prévu d'aider les producteurs à hauteur de 40%, dans le cadre d'un accord entre le RDR (Règlement de Développement Rural) et les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (L'Eure-et-Loir étant à cheval sur les deux

bassins hydrographiques). Cette subvention devrait être votée lors du budget primitif de l'assemblée départementale qui aura lieu les 17 et 18 décembre.

Il convient dans le même temps de développer les débouchés. Les collectivités peuvent jouer le rôle de catalyseurs puisqu'elles disposent de lieux où les chaudières à miscanthus sont susceptibles d'être installées. La démarche de Cloyes-sur-le-Loir est à ce titre exemplaire (voir page 2). Il faut également informer les bureaux d'études afin qu'ils préconisent cette solution de chauffage le plus souvent. Il y a beaucoup de choses qui sont faites pour lutter contre l'émission de CO2, mais si la qualité de l'air est importante, la qualité de l'eau ne l'est pas moins.



ENERGIES RENOUVELABLES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un plastique 100 % biodégradable à partir du blé de Beauce

Exploiter les richesses du végétal, c'est aller dans le sens d'un développement durable nécessaire non seulement pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, mais également pour permettre au secteur agricole de s'orienter vers de nouvelles productions, s'adaptant ainsi aux exigences de marchés émergents.

La chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et celle de l'Eure soutiennent un projet d'étude sur le thème du développement et de la stabilisation d'un nouveau matériau plastique totalement biodégradable issu du blé. Au-delà de cette thèse scientifique, menée par Antoine Galandon de l'Université de Rouen (CNRS, Institut des matériaux) et du Laboratoire de Génie des Matériaux (ESITPA), apparaît le souci de développer les valorisations non alimentaires de l'agriculture locale pour des applications industrielles, elles aussi locales. Ce projet est financé par l'Etat dans le cadre de bourse CIFRE et est porté par un groupement d'agriculteurs du département d'Eure-et-Loir : Graine de Lin 28. Avec ce projet, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir espèrent découvrir de nouveaux débouchés industriels pour nos agroressources locales.

Travailler avec un industriel permet de planifier une demande sur le long terme. A l'heure où les prix des céréales peuvent fluctuer pratiquement du simple au double en quelques années, voilà une solution de stabilité à moyen terme.



Emballages plastiques

Pour plus d'information sur ce sujet de plastique biodégradable, contactez Thierry Payot : tpayot@eureetloir.cci.fr

Ou rendez-vous sur www.agrodynamic.com

ENERGIES RENOUVELABLES

Terres d'Eure&Loir : valoriser les produits locaux

L'un des sept projets labellisés pôle d'excellence rurale par l'Etat consiste en la mise en place d'une stratégie de développement commercial pour la vente des produits locaux Terres d'Eure&Loir. Une nouvelle source de développement pour les producteurs de ces fromages, viandes, légumes, confiseries, boissons... estampillés du logo rond à 5 oriflammes qui facilite le repérage.

En Eure-et-Loir, près de 130 producteurs sont tournés vers la vente directe. Il manquait à ces produits fermiers et artisanaux une communication ciblée sur leur identité. A l'autre bout de la chaîne, les distributeurs souhaitent communiquer sur les produits locaux et les faire connaître à leur clientèle. Enfin, les consommateurs étaient en attente d'une identification des produits locaux. C'est donc pour répondre à ces trois aspirations que la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, avec l'appui du Conseil général, a initié le projet Terres d'Eure&Loir. La création de cette marque en 2002 a permis d'aller au-delà de l'image de grande zone de production céréalière et de faire connaître le département pour ses produits du terroir. La marque vise à offrir aux produits de terroir du département une meilleure identification pour une meilleure valorisation.

53 adhérents aujourd'hui

La marque s'adresse aux agriculteurs et artisans d'Eure-et-Loir qui commercialisent leurs produits en vente directe ou en circuit court (via un seul intermédiaire). Le produit Terres d'Eure&Loir est ainsi identifié à son producteur. Du côté des distributeurs, les restaurants et les magasins de produits du terroir s'engagent à travailler au minimum avec 5 producteurs de la marque, en les signalant clairement dans leur établissement. Ils peuvent alors afficher la marque Terres d'Eure&Loir, après accord de la Commission d'attribution et sont reconnus comme « restaurants ou magasins distributeurs des produits de la marque ».

La marque compte aujourd'hui 53 adhérents dont 6 magasins de produits du terroir et 2 restaurants distributeurs des produits Terres d'Eure&Loir.

Les circuits de commercialisation choisis par les producteurs sont variés. Certains vendent leur production en direct (à la ferme ou sur les marchés). D'autres producteurs confient leurs produits aux magasins de produits du terroir, aux épicerie fines ou aux moyennes surfaces locales.

Le respect de la charte

Pour apporter toute satisfaction au consommateur, la marque Terres d'Eure&Loir est attribuée moyennant le respect d'une charte et le passage en commission d'attribution. Chaque adhérent se doit de respecter la charte d'utilisation définissant la provenance des produits et les conditions de production. Le passage en commission d'attribution, avec dégustation et notation du produit, est la dernière étape pour l'obtention de la marque. Voilà une commission bien chanceuse puisqu'elle peut goûter en avant-première les trésors de la gastronomie eurélienne !

Les cinq oriflammes du logo représentent les différents pays qui composent le département : de la Beauce, du Perche, du Dunois, du Drouais et du Pays Chartrain.



Journal Agrodynamic Contact :

CODEL

Fabien Riolet, directeur-adjoint, attractivité du territoire/animation des filières
4bis rue Georges Fessard
28000 Chartres
Tél. 02 37 20 99 99
contact@agrodynamic.com

Agrodynamic N° ISSN en cours

Directeur de la publication - Jacques Briand
Conception / Rédaction - Cj.com
Impression - Setael

Ecovégétal[®] : un savoir-faire agricole au service de l'architecture

TERRITOIRE

En 2001 le CODEL a aidé l'entreprise Ecovégétal[®] à s'installer à Broué, près de Dreux. Six ans avant la création de la structure Agrodynamic, la volonté d'innover en s'appuyant sur le savoir-faire agricole était déjà présente.



Champ Ecovégétal

L'activité d'Ecovégétal[®] est pour le moins originale. Cette entreprise produit notamment des dalles et des tapis végétalisés. Cette technique au service de l'architecture permet de compenser les effets délétères provoqués par les zones artificielles qui occupent des surfaces de plus en plus importantes dans le paysage urbain. Ce sont ainsi, des toitures de centres commerciaux, des parkings ou encore des voies de tramway qui se retrouvent tout verts de végétation. « Outre l'intérêt esthétique, il faut savoir que ce type de solutions architecturales réduit les volumes d'écoulement et augmente les surfaces d'évaporation. Il y a donc des gains énergétiques, ainsi qu'une limitation des risques d'inondation » explique Francis Pelletier. Si ce dernier est aujourd'hui le directeur général, il est également ancien agriculteur. En 2001, il s'est associé avec Pierre Georgel, l'actuel PDG et architecte de formation, pour créer Ecovégétal[®].

« Cette entreprise est née de la complémentarité entre le monde agricole, l'architecture et l'industrie. » Aujourd'hui, Ecovégétal[®] a toujours un pied dans le monde agricole, l'entreprise possède en effet 25 hectares de cultures en plein air et hors-sol. « Les conditions dans lesquelles la végétation est cultivée sont tout à fait normales. Il ne faut pas protéger des plantes qui sont ensuite destinées à un environnement parfois agressif. » Ce savoir-faire est aujourd'hui reconnu, le Trophée de la Performance « Développement Durable » décerné il y a quelques années par la chambre de commerce et d'industrie est notamment là pour en témoigner.

Le directeur général semble confiant pour l'avenir de son entreprise. « La politique d'urbanisme s'oriente de plus en plus vers des solutions associant l'environnement et le développement durable. Sur ce sujet, la France est en retard par rapport à d'autres pays européens, mais les mentalités commencent à changer. » Ecovégétal[®] et par elle, l'Eure-et-Loir, veut donc montrer l'exemple. D'ailleurs, l'entreprise a prévu de construire un nouveau siège social, toujours à Broué. Et si l'on en croit Francis Pelletier : « Le futur bâtiment sera un exemple en matière de développement durable. »

Terroir d'Eure-et-Loir des énergies renouvelables

Tout au long du mois de juin dernier, une exposition itinérante a parcouru le département de l'Eure-et-Loir en bus, voiture électrique, et autres véhicules fonctionnant à l'énergie renouvelable.

Organisée par l'association Terre Pérenne, avec le soutien du Conseil général, du Codel et d'Agrodynamic, cette manifestation visait à présenter au grand public les solutions permettant d'économiser l'énergie dans l'habitat et les transports.

Une exposition didactique était présentée dans le bus de la caravane et des conseillers tenaient des stands de présentation de matériels tels que les chaudières à granulés de bois, des éoliennes domestiques, des panneaux solaires...

Dans la plupart des 25 communes visitées se sont tenues différentes conférences telles que « Comment économiser dès maintenant de l'énergie dans son habitat ? », « Se chauffer grâce à la biomasse, c'est possible ! », « Etes-vous tout voiture ou Eco-Mobile ? », « L'Eco-construction, un nouvel habitat dès maintenant ! »... La conférence qui s'est notamment tenue à Voves, le 12 juin, a attiré un public nombreux. Il faut dire que le thème, « Des agroressources de l'Eure-et-Loir à une utilisation locale de l'énergie dans l'habitat et le transport », raisonne particulièrement aux oreilles des agriculteurs toujours soucieux de découvrir le potentiel de nouvelles cultures, notamment dans le domaine de la biomasse.



TERRITOIRE

TERRITOIRE